

AFFAIRE N° 12.- Demandes de subvention au Département au titre de l'exercice 1967

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre n° 6910 SG/DAF/3 en date du 1er Décembre dernier, M. le Préfet m'a demandé de lui faire parvenir d'urgence les demandes de subventions que la Commune se propose d'adresser au Département au titre de l'exercice 1967.

En réponse, je lui ai fait savoir le 20 Décembre dernier que la Commune se propose d'effectuer en 1967 les opérations ci-après, pour lesquelles elle sollicite une participation du département sous forme de subventions:

- organisation d'un stand à la Foire Internationale de Nice qui doit avoir lieu du 2 au 12 Mars 1967 - Coût total de l'opération..... 3 000 000 cfa
Participation communale..... 2 000 000 Frs cfa
Participation sollicitée du Département 1 000 000 -"-
- construction sur un terrain dont la Commune s'est rendue acquéreur dans le lotissement Moril FONTAINE, d'une crèche, d'une garderie et d'un jardin d'enfants -
Coût de l'opération 26.000 000 Frs cfa
Participation du département : 3 000 000 frs cfa.
- restauration du Château Morange destiné à une Maison des Jeunes et de la Culture:- Coût de l'opération 25 000 000 frs Cfa
Participation de la Commune 20 000 000 frs cfa
Participation du département 5 000 000 -"-
- Construction d'un stade au Chaudron -
Coût probable de la première tranche de l'opération (acquisition du terrain compris) 124 000 000 frs cfa
Participation de la Commune- acquisition du terrain 24 000 000 Frs cfa
Subvention de la Jeunesse et des Sports 85 000 000 -"-
Participation du département 15 000 000 -"-

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet. /.

*Envoyé à la Préfecture
Le 5.1.67. n° 13.*

Adopté à l'unanimité.